



© Pascaline Marre

– Ani, le pont de l'Akhourian.

D'un côté de la rivière de l'Akhourian, la Turquie, de l'autre, l'Arménie. Depuis 1993, la Turquie impose un blocus sur sa frontière avec l'Arménie, deux ans après la prise d'indépendance de la République d'Arménie de l'URSS, dont elle faisait partie depuis 1922, peu après sa création. Les ruines du pont de l'Akhourian sont comme un espoir fragile de réconciliation entre les deux pays.

Nouvelle vague

→ Entretien mené par
Philippe Mesnard

Enseignante à l'Université de Marmara, Sila Cehreli appartient à cette nouvelle vague de chercheurs qui n'hésitent pas à aborder dans son travail les questions débattues dans ce dossier. Historienne, sa position et son parcours sont d'autant plus remarquables qu'elle s'est imposée, en France, comme pionnière de l'historiographie des centres de mise à mort nazis en Pologne¹. Familière de multiples cultures et de langues tout aussi nombreuses (turque, allemande, française, polonaise, yiddish, arménienne), Sila Cehreli sait nous donner une vision de l'intérieur, mais avec de nombreux points de repère extérieurs.

En France et en Belgique, concernant les Arméniens, l'image de la Turquie qui domine est celle d'un bloc caractérisé par la négation des crimes commis en 1915, crimes qui – étant donné leur ampleur, leur mode d'administration, leur systématisme sur l'ensemble du territoire national et leur motivation idéologique – ont été qualifiés de génocide. Pourtant, ne faut-il pas apporter des nuances, cette vision n'est-elle pas réductrice ? D'une part, il y a une communauté arménienne qui vit sur le territoire national, d'autre part, je suppose qu'il y a des Turcs qui non seulement ont des relations avec ces Arméniens, mais qui reconnaissent aussi qu'il y a eu un génocide. Serait-il possible d'avoir une vision plus précise, nuancée de la complexité de cette situation ? Autrement dit, que peut-on dire des relations de la société et de la population turques avec le génocide arménien ?

Sila Cehreli : En effet, nous ne pouvons pas parler d'une prise de position unique, unanime, de l'ensemble des citoyens de Turquie vis-à-vis du génocide des Arméniens. Il y a différents points de vue allant d'une attitude négationniste stricte jusqu'à la reconnaissance du génocide. Cependant, la prise de position majoritaire est, certes, imprégnée de « l'idée d'une collaboration arménienne en temps de guerre avec l'ennemi russe. » Ceux qui partagent cet avis ne refusent pas pour autant de discuter sur la qualification des crimes commis en 1915 et – il faut le souligner aussi – souvent ils ne comprennent pas pourquoi ce point précis n'est plus sujet de discussion sur le plan international.

La présence active de Hrant Dink, puis, son assassinat en janvier 2007, ont joué un rôle décisif dans l'évolution des opinions en Turquie. Son journal bilingue *Agos* qui, depuis 1996, paraît chaque jeudi à Istanbul à la fois en turc et en arménien a établi une sorte de passerelle entre la communauté arménienne et le reste de la société en Turquie. En d'autres termes, Hrant Dink a raconté à ses concitoyens une histoire différente de celle que ces derniers ont apprise des manuels d'histoire ou entendu dans leur environnement familial. Il a ainsi tenté de rectifier les préjugés qui existaient (et existent parfois encore) à l'encontre des Arméniens. Il nous a laissés

(1) Sila Cehreli, *Témoignage du Khurbn. La résistance juive dans les centres de mise à mort – Chelmno, Belzec, Sobibór, Treblinka*, Paris, Kimé, « Entre histoire et mémoire », 2013.

Nouvelle vague
(suite)

plusieurs articles marquants comme celui intitulé *23,5 Nisan* [23,5 Nisan] ou *Ağlayan Düğünler* [Les mariages qui pleurent]. Ce sont des textes qui portent profondément les traces du génocide de 1915 et de ses conséquences. Ils expliquent inlassablement et revendiquent avec force la place des Arméniens tant dans la mémoire collective que dans le présent de la République de Turquie.

Ce faisant, Hrant Dink a suivi une approche différente de l'attitude traditionnelle de repli sur soi qui est adoptée par la communauté arménienne d'Istanbul. En réalité, les membres de cette communauté sont, d'ailleurs, originaires de différentes villes anatoliennes qu'ils ont dû quitter définitivement à partir des années 1950-1960. Rescapés du génocide, mais privés de leurs écoles et églises, ils ne pouvaient plus, en effet, y assurer la survie de leur identité. Après l'assassinat de Hrant Dink, on a vu naître d'autres initiatives, comme celles de la Fondation internationale Hrant Dink ou du *Nor Zartonk* [Nouveau réveil], une initiative de jeunes Arméniens d'Istanbul fondée au lendemain de l'assassinat de Hrant Dink. *Nor Zartonk* se trouve à l'origine de *Nor Radyo*, une chaîne de radio qui diffuse ses programmes en diverses langues anatoliennes sur internet. Elle a aussi mis sur pied une association, *Ermeni Kültürü ve Danışma Derneği* [Association de culture arménienne et de solidarité], qui, entre autres activités culturelles et politiques, offre un cours d'arménien occidental à différents niveaux et a continué à assurer une fonction de passerelle. L'ensemble de ces initiatives ne touche probablement pas encore une majorité de citoyens de la Turquie. Elles ont néanmoins commencé à changer quelque chose.

De même, les publications sur le sujet ont davantage évolué. Déjà, avant janvier 2007, il y avait eu plusieurs tentatives d'approcher le passé de façon plus critique. Parmi d'autres exemples, je pense notamment au roman d'Elif Şafak, *La batarde d'Istanbul* (2006), ou à la Conférence de 2005, intitulée *Les Arméniens ottomans pendant la période d'effondrement de l'empire. Responsabilité scientifique et problèmes de démocratie*. Organisée conjointement par les universités de Boğaziçi, Bilgi et Sabancı, elle eut lieu du 23 au 25 septembre 2005 au campus de Dolapdere de l'Université de Bilgi, à Istanbul, avec la participation d'un grand nombre de chercheurs et d'intellectuels de Turquie. Cette conférence a provoqué d'importants remous, c'était une période très tendue où la Turquie était divisée autour de l'article 301 de son code pénal qui sanctionnait « l'insulte à l'identité et aux institutions turques. »

Le livre de ma grand-mère de Fethiye Çetin, d'abord avocate de Hrant Dink, puis de sa famille, paraît aussi en 2004 dans ce climat. C'est un témoignage indirect, un texte où une petite-fille transmet le vécu particulièrement traumatisant de sa grand-mère arménienne Heranuş qui avait 10 ans en 1915. Enlevée et élevée par une famille turque, Heranuş est devenue Seher, une femme turque/musulmane. C'est une réalité que Fethiye Çetin apprend petit à petit, à l'âge adulte, en une période s'étendant sur plusieurs années. Son livre est le premier témoignage indirect publié en Turquie ; beaucoup d'autres l'ont suivi. En effet, des auteurs amateurs kurdes ou turcs ont écrit, souvent sous forme de roman (parmi plusieurs autres exemples, citons le témoignage indirect rédigé par le médecin neurochirurgien İrfan Palalı, 2008), l'histoire de leurs grands-mères arméniennes (beaucoup plus rarement de

leurs grands-pères). Ces textes dont la qualité littéraire peut être parfois contestée, constituent pourtant rien de moins qu'une prise de position civique à l'égard de 1915. Le *G-Word*, génocide, n'y apparaît pas toujours, mais le vécu des victimes et des rescapés (massacres, déportations, spoliations des biens, viols et enlèvements des femmes et enfants arméniens, destruction/négation du patrimoine culturel) est clairement restitué.

Cette écriture émergente devrait certes être complétée par les textes parus en arménien occidental tels que le roman de Shahan Shahnour Նահապետ Առանց Երգի [*Retrait sans chanson*] de 1929 ou le témoignage d'Antranig Dzarougyan Մանկութիւն Չունեցող Մարդիկ [*Des hommes n'ayant pas d'enfance*] de 1996. Contemporains du génocide, ils racontent, de première main, les ravages causés par cette politique et leurs impacts sur la communauté des rescapés. Je suis persuadée que l'ensemble de ces textes sera plus puissant que toute loi mémorielle. Ils peuvent favoriser un échange, un contact entre Turcs et Arméniens dont l'objectif serait de mieux saisir la dimension humaine des crimes perpétrés en 1915. C'est de cela que la Turquie a toujours eu besoin : il est difficile de concevoir une reconnaissance sans connaissance des faits.

En tant qu'enseignante en histoire à l'université, est-ce que parler du génocide arménien dans les cours, avec les collègues est possible ? Car, du point de vue européen et, plus précisément, francophone, l'on imaginerait facilement qu'il y a de fortes pressions hiérarchiques pour que le sujet ne soit jamais abordé.

S.C. : Il est vrai que les Conseils de la plupart des universités en Turquie ont vivement réagi par des résolutions contre l'adoption en France des lois mémorielles reconnaissant le génocide des Arméniens, ou sanctionnant la négation de ce génocide. Ces universités sont, cependant, composées d'enseignants de diverses tendances politiques. Nombre d'entre eux approchent l'histoire de la Turquie de façon critique. Ils n'hésitent pas, non plus, à aborder des thèmes sensibles dans le cadre de leurs cours. Après tout, un universitaire est maître des enseignements qu'il dispense. C'est à lui, et à lui seul, de décider du contenu ou de la méthode à suivre.

Pour ma part, j'ai souvent consacré une partie de mes cours de licence ou de 3^e cycle à l'histoire contemporaine des Arméniens de Turquie. Il a été aussi question de « 1915 » : une formule neutre que je préfère utiliser en face d'une classe d'étudiants exprimant divers points de vue à l'égard de ce sujet précis. Je commence d'ailleurs le cours toujours de la même façon, en demandant aux étudiants d'écrire sur une feuille anonyme ce qu'ils savent sur « 1915 » et d'où ils ont acquis ces connaissances. Le résultat ne varie pas beaucoup d'une année universitaire à l'autre. Les étudiants Erasmus venant de France affirment, à la quasi-unanimité, qu'il fut bien question d'un génocide, même s'ils montrent parfois une tendance à confondre le génocide des Arméniens avec la Shoah. Quant aux étudiants d'origine turque ou kurde, ils expriment plus ou moins un éventail d'opinions représentatif de ce que l'on retrouve à l'échelle nationale en Turquie.

Ensuite, il est important pour moi de faire découvrir aux étudiants des textes

Nouvelle vague
(suite)



choisis de l'historiographie du génocide des Arméniens. Ce faisant, je n'exclus pas de leur liste de lecture les travaux d'historiens (turcs) niant le caractère génocidaire des crimes commis en 1915. Mon objectif étant, avant tout, de permettre aux étudiants de se faire eux-mêmes un avis, puis d'être en mesure de faire face aux questions relatives au génocide des Arméniens, questions auxquelles ils seront confrontés, une fois qu'ils franchissent les frontières de la Turquie.

Cela dit, les problématiques de mes cours ne se centrent aucunement sur une discussion stérile tentant de savoir si 1915 était un génocide ou non. Je préfère mettre l'accent sur le *Yergir* (Երկիր), un concept que l'on pourrait traduire par la notion de *Heimat* en allemand, *memleket* en turc. Je parle donc plutôt de la présence arménienne en Anatolie sous l'Empire ottoman, ainsi que de son contact avec les autres pratiques de *Heimat* ayant coexisté tant bien que mal sur ce même territoire. Mais j'essaie d'expliquer aussi comment les Arméniens ont perdu leur *Yergir*, ce qui les a démunis des moyens de préserver leur identité et leur culture. Puis, le fait que les Arméniens soient quasiment effacés de la mémoire collective de la Turquie est un autre point important à souligner. Aujourd'hui, malgré l'évolution de la situation, un Arménien de Turquie peut encore être confronté à une question de la part de ses concitoyens turcs ou kurdes lui demandant pourquoi il ne voudrait pas plutôt « rentrer dans son pays d'origine », qui est selon eux l'Arménie...

On sait qu'il y a une ouverture des milieux universitaires, culturels et même, je crois, politiques à ce que l'on pourrait appeler de façon globale l'« histoire et la mémoire de la Shoah ». Ne peut-on pas se demander si cette reconnaissance ne servirait pas de passeur, de médiation, pour une reconnaissance du génocide commis sur les Arméniens ?

S.C. : L'enseignement de la Shoah est un thème nouveau pour la Turquie. Il a été initié par une commission placée sous la supervision du ministère des Affaires étrangères qui prépare depuis quelques années la candidature de la Turquie à l'IHRA – *International Holocaust Remembrance Alliance*. Cette commission inclut aussi des représentants du ministère de l'Éducation nationale, des membres de la communauté juive de Turquie et des universitaires. Elle coopère avec diverses institutions renommées de l'histoire et de la mémoire de la Shoah telles que *Yad Vashem* ou le *United States Holocaust Memorial Museum*. Cette initiative me semble cependant avoir, pour l'instant, un impact plutôt limité sur la société turque : les activités qu'elle organise ne sont pas encore diffusées à un grand public, bien que celles-ci soient brièvement mentionnées dans des articles de presse. Par ailleurs, la commission du ministère des Affaires étrangères se centre uniquement sur l'enseignement de la Shoah ; il n'est aucunement question d'y inclure le génocide des Arméniens. Ce qui constitue certes une contradiction puisque l'on s'attendrait à ce qu'une connaissance des débats relevant du génocide des Juifs conduise à une réflexion sur d'autres « passés qui ne passent pas », pour employer cette formule. Après tout, c'est l'un des objectifs primordiaux que se fixent les divers projets pédagogiques concernant l'enseignement de la Shoah. Cela étant, parallèlement à l'initiative du ministère des Affaires étrangères, des ONG et des universitaires turcs ont également commencé

à organiser des activités dans ce domaine précis. Il s'agit, avant tout, de séminaires visant à former des enseignants du secondaire ou de l'organisation de conférences auxquelles sont invités des spécialistes internationaux de l'histoire de la Shoah. Leurs projets seront – à mon avis – plus en mesure que ceux issus de l'IHRA d'aboutir à une réflexion sur les pages les moins glorieuses de l'histoire de la Turquie.

Vous avez fait une grande partie de vos études universitaires, notamment votre thèse de doctorat, en France, à la Sorbonne, sur un épisode encore peu connu de la Shoah, c'est-à-dire les *Arbeitsjuden*. Avez-vous eu à subir des pressions ou à vivre des situations de censure en France en tant qu'intellectuelle turque ?

S.C. : En tant qu'étudiante de 3^e cycle à Sciences Po Paris ou à la Sorbonne, je n'ai jamais été confrontée à des préjugés. Ce qui – hélas – n'a pas vraiment été le cas lorsque j'ai souhaité commencer à présenter en France les résultats de mes recherches de plusieurs années portant sur les centres de mise à mort nazis. En résumé, je peux dire que j'ai vécu – en tant qu'universitaire turque – quelques cas de discrimination venant – malheureusement – le plus souvent de la part des historiens de la Shoah. Je me contenterai, ici, de mentionner uniquement une table ronde sur les exécutants de l'*Aktion Reinhardt* à laquelle je devais participer en mars 2012 à Paris. Cette table ronde a été annulée à la dernière minute et de façon fort maladroite – pour le seul et unique motif – d'empêcher la participation d'une universitaire turque au débat. Pour ne pas m'accueillir, l'équipe de l'institution en question a simplement préféré rayer l'activité tout entière du programme. Et ce, bien qu'elle m'ait fait parvenir au préalable les réservations relatives à mon billet d'avion et mon hôtel.

Ceux qui se trouvent à l'origine de ces malheureuses initiatives – un groupe fort minoritaire parmi une majorité aussi hypocrite que silencieuse – ont, de surcroît, prétexté servir la cause arménienne ! Or, jusqu'à maintenant, je ne me suis jamais exprimée ni à l'oral ni à l'écrit au sujet du génocide des Arméniens. Je le fais dans le cadre de cet entretien. Et je l'approfondirai encore davantage dans de futurs travaux qui reposeront, en particulier, sur l'étude de sources en arménien occidental. Je tiens aussi à préciser que – jusqu'à présent – je n'ai jamais vécu de discrimination de la part d'un chercheur ou éditeur français d'origine arménienne. Bien au contraire, ceux que j'ai contactés m'encouragent à poursuivre mes divers projets, dont un roman bilingue sur le génocide des Arméniens que je continue à rédiger en français et en arménien occidental. Ils en ont lu des esquisses ou les premiers synopsis et ils m'ont fait part de leurs critiques constructives, sans tenir compte de mes origines... ■

BIBLIOGRAPHIE

- Çetin, Fethiye (2005) : *Anneannem* [Ma grand-mère], Istanbul, Metis. (Paru en français sous le titre *Le livre de ma grand-mère*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 2006).
- Dzarougyan, Antranig (1996) : Մանկության Չունկցող Մարդիկ [Des hommes n'ayant pas d'enfance] [1955], Alep, « Cilicie » numéro 11.
- Palali, İrfan (2008) : *Tehcir Çocukları. Nenem bir Ermeni'ymiş* [Les enfants du *Tehcir*. Ma mamie était une Arménienne], Istanbul, Su Yayınevi.
- Şafak, Elif (2006) : *Baba ve Piç* [Le père et la bâtarde], Istanbul, Metis. (Paru en français sous le titre *La bâtarde d'Istanbul*, Paris, 10/18, 2008).
- Shahnour, Shahan (1929) : Նահանջը Առանց Երգի [Retrait sans chanson], paru à Paris dans *Յարաչ* (*Haratch*) du 28 mai au 3 septembre 1929.